



Campus de Nermont
2 rue de Nermont - BP 64
28202 Châteaudun Cedex

1929 - 2024
95 ANS

CAMPUS
Les Champs
du Possible
XAVIER BEULIN

Nermont, le 9 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Votre dossier étant complet (ou presque), l'inscription de votre enfant est validée. Je vous remercie de votre confiance pour la nouvelle année scolaire 2024-2025.

Voici quelques informations à retenir pour la rentrée 2024-2025.

1. La rentrée aura lieu

Pour les 4^{èmes} le **lundi 2 septembre 2024 à 9h30**, (appel devant le perron du bâtiment A). Les élèves internes sont invités à se présenter à 8h30 à l'internat.

Pour les 3^{èmes} le **lundi 2 septembre 2024 à 10h00**, (appel devant le perron du bâtiment A). Les élèves internes sont invités à se présenter à 9h00 à l'internat.

Pour les 2^{nde} Générale et Technologique - 2^{nde} Pro Productions, 2^{nde} Pro Services aux Personnes et aux Territoires et les 2^{nde} Orientation professionnelle à **lundi 2 septembre 2024 à 11h00**, (appel dans l'amphithéâtre du bâtiment C).

Les élèves internes sont invités à se présenter à partir de 10h00 à l'internat.

Pour les 1^{ère} STAV, 1^{ère} SAPAT, 1^{ère} agroéquipement et 1^{ère} CGEA à **le mardi 3 septembre 2024 à 11h00**, (appel dans l'amphithéâtre du bâtiment C)

Les élèves internes sont invités à se présenter à partir de 10h00 à l'internat.

Pour les Term STAV, Term SAPAT et Term CGEA à **le mardi 3 septembre 2024 à 14h00**, (appel dans l'amphithéâtre du bâtiment C)

Les élèves internes sont invités à se présenter à partir de 13h00 à l'internat.

2. La liste des fournitures pour les cours et l'internat

Pour obtenir les listes de fournitures, il faut vous connecter sur notre site internet : www.nermont.fr et télécharger le ou les documents adéquats. Rubrique : « Rentrée 2024 ». Si vous n'avez pas internet, n'hésitez pas à appeler notre secrétariat au 02.37.44.60.60.

NOUVEAUTÉ 2024 : Cette année vous avez la possibilité de commander dès la rentrée des vêtements à l'effigie du Campus de Nermont. La livraison aura lieu dès les premières semaines de la rentrée. Le bon de commande est téléchargeable sur notre site Internet.

Site de Nermont

2 Rue de Nermont - BP 64
28202 Châteaudun Cedex

☎ : 02 37 44 60 60

accueil@nermont.fr

<https://www.nermont.fr>



LEAP de Nermont Site de Châteaudun
- Site de Nogent Le Rotrou



Site du Perche

35 Rue de la Touche
28400 Nogent-le-Rotrou

☎ : 02 37 53 42 70

accueil@nermont.fr

<https://www.nermont.fr>

3. Réunions de rentrée : **A noter dans vos agendas !!!**

Classes	Dates	Horaires	Lieu
4 ^{ème} EA et 3 ^{ème} EA	Vendredi 13 septembre	16h15	Amphithéâtre coté Lycée
2 ^{nde} et 1 ^{ère} Bac Pro SAPAT	Lundi 9 septembre	17h30	Salle de classe
2 ^{nde} Générale et Technologique	Vendredi 13 septembre	16h15	Salle de classe
2 ^{nde} Orientation professionnelle	Mercredi 11 septembre	17h30	Salle de classe
Term Bac Pro SAPAT	Mardi 10 septembre	17h30	Salle de classe
1 ^{ère} et Term Bac Techno. STAV	Vendredi 20 septembre	16h15	Salle de classe
2 ^{nde} Productions, 1 ^{ère} et Term Bac Pro. CGEA	Vendredi 6 septembre	16h30	Amphithéâtre
1 ^{ère} agroéquipement	Date communiquée ultérieurement		
CAP menuisier fabricant	Date communiquée ultérieurement		

4. Le Règlement intérieur

Le règlement intérieur est consultable sur notre site internet et sera distribué à chaque élève à la rentrée, il faudra le signer. Il est recommandé de le lire avant la rentrée.

5. Le dossier de bourse.

Vous devez vous manifester auprès de Madame Augereau comptabilite@nermont.fr le plus tôt possible et impérativement avant la mi-septembre.

Attention aucun dossier ne sera reconduit automatiquement, il faut refaire une demande. Les documents pour la bourse CERFA et procuration sont joints à cette lettre. Vous devrez fournir votre dernier avis d'imposition sur les revenus 2023 et l'attestation CAF ou MSA sur laquelle figurent votre adresse et vos enfants.

Pour rappel, les apprentis ne sont pas éligibles aux bourses.

6. Les Horaires des cours

Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Début des cours	10h10	8h00	8h00	8h00	8h00
Fin des cours	17h00	17h00	17h00	17h00	15h50

Si les 4èmes et 3èmes utilisent un transport en commun, ils peuvent rester en étude le vendredi jusqu'à 17h00, et le lundi avant 10h00. Un accueil est prévu dès 8h00, le lundi matin.

7. Les stages / calendriers d'apprentissage

Le calendrier des stages/d'apprentissage est à télécharger sur notre site internet : www.nermont.fr dans la rubrique : « Rentrée 2024 ».

8. Le paiement

Vous avez la possibilité de régler par prélèvement automatique. Attention : Si vous avez opté pour ce mode de règlement, nous vous rappelons que vous devez régler **le mois de septembre par chèque** (libellé à l'ordre du LEAP de Nermont, avec la date d'encaissement au dos) **ou tout autre moyen**. En effet les prélèvements ne seront mis en place qu'à partir du mois d'octobre. Merci de votre compréhension.

9. Internat

Un état des lieux des chambres sera fait pour chaque élève interne dès la rentrée, celui-ci sera signé de la direction, de l'élève et de sa famille. Il devra être retourné au lycée accompagné d'un chèque de caution d'un montant de 200 euros, si vous ne l'avez pas adressé avec votre dossier d'inscription. Cette caution sera encaissée en cas de dégradations constatées.

10. Pronote

Dès la rentrée, un code Pronote sera distribué à chaque élève et chaque responsable. Le lycée communique avec les familles par ce biais d'où l'importance de ce contrôle. N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté pour vous connecter.

Votre enfant sera formé à cet outil informatique dès la rentrée. Les parents auront la possibilité d'être initié lors des réunions de rentrée.

11. Circulation dans l'enceinte de l'établissement

Entrée- Sortie : L'entrée et la sortie sur le Campus de Nermont se font par la Route de Courtalain.

Site de Nermont

2 Rue de Nermont – BP 64
28202 Châteaudun Cedex
☎ : 02 37 44 60 60
accueil@nermont.fr
<https://www.nermont.fr>



LEAP de Nermont Site de Châteaudun
- Site de Nogent Le Rotrou



Site du Perche

35 Rue de la Touche
28400 Nogent-le-Rotrou
☎ : 02 37 53 42 70
accueil@nermont.fr
<https://www.nermont.fr>

Stationnement : Le stationnement ne peut se faire que sur le parking situé à côté de l'internat garçons ou sur le parking du bâtiment C. Merci de ne pas stationner sur le parking de l'ancien Lidl coté collège, celui-ci est devenu privé.

Circulation piétons : Les piétons pourront accéder au Bâtiment C par la rue de Nermont en empruntant la voie piétonne du Campus.

12. Direction et services administratifs.

Monsieur Xavier Marin, Directeur et Madame Marie Levassor, Directrice-adjointe, assurent le fonctionnement des sites de Châteaudun et Nogent le Rotrou en lien avec la vie scolaire et l'équipe des enseignants.

La vie scolaire est assurée par Madame Krystyna Gouhier sur le Site de Nogent le Rotrou et Monsieur Silvère Plantin sur le site de Châteaudun.

Les services administratif et comptable sont centralisés sur le site de Châteaudun au 2 rue de Nermont, pour toute demande : 02 37 44 60 60 secretariat@nermont.fr ou 02 37 44 60 56 comptabilite@nermont.fr.

Nous vous informons que le lycée sera fermé du 20 juillet au 19 août 2024 inclus. En cas d'urgence joindre l'établissement sur l'email : directeur@nermont.fr.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments dévoués.

Le Directeur,

Xavier Marin

